

## Compte rendu de l'université populaire Quart Monde Alsace

10 novembre 2009

Thème : **le 17 octobre et les droits de l'enfant**

Nous accueillons 9 **nouvelles personnes** : Victor et Elisabeth Flusser, Véronique Lazennec, Aurore Parmentier, Danielle Dietrich, G.D, ainsi que Anaïs Leppert et Raphaël Blaise du groupe jeunes, et Marie Chereil, de Montbéliard, venue pour découvrir notre université populaire avec Sylvie Clause.

### Nouvelles :

Cécile Reinhardt a participé, avec des militants de Belgique, à un colloque à Bruxelles pour que journalistes et fonctionnaires de l'Union Européenne se forment à parler autrement de la pauvreté.

Marie-Ève Fischer nous explique que le Conseil de l'Europe a en projet un séminaire des croisements des savoirs entre fonctionnaires du Conseil de l'Europe, des représentants des OING (Organisations Internationales Non Gouvernementales) et ATD Quart Monde pour 2010.

Isabelle Breteil, après 12 ans de combat, a récupéré tous ses droits de parent auprès de sa fille.



### L'université populaire Quart Monde, c'est quoi ?

Fatima Achoub : C'est un pilier du combat du mouvement. Cela m'a appris à me défendre, à connaître mes droits... Parfois on se demande si ça va vraiment changer quelque chose dans notre quotidien. Mais il y a des moments où on se dit qu'il ne faut pas qu'on décroche. Nous, les pauvres, on est fatalistes, on se dit que la pauvreté existera toujours, nos arrière-grands-parents étaient déjà pauvres, nos parents étaient pauvres et puis nous aussi. On se décourage et puis on vient aux universités populaires Quart Monde. On a du soutien des gens de la société, des alliés, des volontaires, des familles. Après, on pense aux familles qui ne viennent pas. C'est notre devoir de participer et de les faire venir.

Le **débat** de cette soirée a pour objectif de préparer la délégation Alsace<sup>1</sup> à porter notre parole à l'université populaire Quart Monde européenne le 5 décembre, dans le cadre du 20e anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. C'est une université populaire de rentrée un peu spéciale, donc sans invité.

Après un jeu de présentation, pour mieux se connaître et ainsi favoriser le dynamisme lors de nos débats, chaque groupe retransmet ses impressions autour du 17 octobre :

Le groupe de **Colmar** nous exprime *ce qui permet de trouver sa place dans un tel événement* :

- être au sein d'un petit groupe de personnes d'ATD Quart Monde,
- la rencontre avec d'autres associations,
- avoir une place d'acteur durant la journée, avec la lecture du message.

Il nous parle des *rencontres, qui sont des occasions pour* :

- rétablir des vérités vis à vis de personnes du public.
- entrer en contact avec des personnes que

l'on ne connaît pas

Les personnes du groupe de **Guebwiller** nous disent que cette journée les a confortés dans l'idée qu'il faut *aller à la rencontre* :

- des plus démunis,
- des personnes qui pourraient rejoindre le mouvement ATD Quart Monde,
- des associations qui doivent encore cheminer dans leur réflexion.

Selon les lieux, certaines personnes ont pu trouver leur place grâce à la qualité des débats et

<sup>1</sup> Marcelle Bachevillier, Marie-Ange Billerot, Christèle Boissier, Catherine Brunchhaeuser, et Marie-Ève Fischer

à l'accueil, grâce aux activités (comme le théâtre forum à Strasbourg). Par contre, une personne n'a pas trouvé sa place parce qu'on ne lui a pas permis de dire ce qu'elle avait à dire.

Le groupe alliés-société souligne que les associations ont su travailler en bonne intelligence pour organiser cette journée (sur Mulhouse notamment, avec le collectif autour du 17 octobre).

#### **Quelques remarques :**

Un temps à l'extérieur facilite la rencontre avec le journal du 17 octobre.

Le message était fort, poétique, mais certains

l'ont trouvé long. Cécile propose un texte formidable toujours d'actualité, écrit et dit par le Père Joseph le 17 octobre 1987 : « *les strophes à la gloire du Quart Monde* » (document ci-joint).

#### **Mise en garde :**

Les personnes en situation de pauvreté prennent des risques en prenant la parole en public, d'autant plus en se faisant filmer car cela peut être mal perçu par des professionnels, voire par son entourage et les conséquences sont alors difficiles à gérer. En revanche, lorsque c'est bien préparé avec un message collectif, les retombées peuvent être positives.

### **Débat à partir de situations insupportables où des gestes de courage ont été posés par rapport à l'école**

Isabelle : J'ai dû me battre avec l'inspection académique pour faire redoubler ma fille. Avec l'appui de l'école et de l'institutrice, j'ai fait deux courriers pour expliquer que, pour moi, ça serait un échec qu'elle passe en CE1 en n'ayant pas les bases élémentaires. On a réussi, elle est maintenant en CE1 et sait super bien lire. Je crois que c'est le plus beau des cadeaux pour une maman.

Selon Isabelle, l'institutrice aurait été prête à reprendre sa fille clandestinement dans son CP. Pour mener ce combat, il fallait oser parler avec les autres : « C'est plus facile à dire qu'à faire; j'ai dû prendre sur moi. Et une fois que j'avais compris les tenants et aboutissants, ce n'était pas facile quand même parce que c'était des démarches. Il a fallu être patient. » Isabelle a trouvé sa place « *avec tout un réseau, tous ensemble. Tout seul, on n'arrive à rien.* »

Marie-Ange Billerot : On s'est battus pendant un an avec la famille d'accueil pour que mon aîné soit accepté au CLIS. A l'école normale, il n'arrivait pas du tout à suivre. Maintenant, il est très content. Il apprend à son rythme. Seulement, j'ai téléphoné plusieurs fois à l'académie, on a su qu'il était accepté un jour avant la rentrée...

#### **■ L'école, une institution...**

Véronique rapporte des réflexions d'enfants autour du jeu « *un monde sans misère* » lors du 17 octobre à Guebwiller : Certains disaient : « *un monde sans misère est un monde où tous les enfants peuvent aller à l'école.* » Ils voyaient donc les enfants des pays très pauvres, malheureux de

ne pas pouvoir aller à l'école. D'autres disaient : « *un monde sans misère est un monde où on n'a pas besoin d'aller à l'école.* » Leur malheur à eux, c'est de devoir aller à l'école.

Pascale Budin : Faisons attention de distinguer l'école institution et les personnes qui y travaillent. Les enfants ont le droit d'aller à l'école qui doit les accueillir. Ils sont face à des personnes dont certaines sont mieux formées et ont plus d'ambition pour que tous les enfants aient leur place, pour qu'ils puissent participer de la même façon, pour accueillir les parents... et d'autres qui savent moins jouer ce rôle-là. Le Père Joseph disait : « *Les enfants, c'est très important que vous alliez à l'école, car c'est comme cela que vous allez vous sauver.* »

Victor : Il y a une grande différence entre *accepter* et *accueillir*. L'école accepte tous les enfants, mais peut-être ne les accueille-t-elle pas ?

#### **■ A propos de la violence ordinaire :**

Elisabeth : J'ai été témoin d'une scène entre un professeur de sport et quelques élèves de 5ème. Comme certains n'avaient pas de chaussures pour le gymnase, ils ont dû se mettre en chaussettes et le professeur les a disputés d'une manière violente et agressive parce que ça sentait mauvais. J'ai trouvé cela très maladroit et grossier.

A la fin du cours, les enfants devaient ranger leur balle de tennis. Une balle est arrivée directement dans le panier. Alors, le prof a pris une balle et l'a lancée directement sur un enfant au loin. Je n'ai pas compris car j'avais eu l'impression que la

balle visait le panier... Le prof a emmené cet enfant à la vie scolaire.

Le soir, j'ai échangé avec la proviseur, lui disant que je trouvais ça bizarre... Elle était heureuse d'entendre ma version car on lui avait demandé de renvoyer cet enfant un jour parce qu'il aurait lancé une balle contre son professeur. Je lui ai demandé si le professeur avait aussi raconté qu'il avait renvoyé la balle ? Il ne l'avait pas fait...

Peut-être l'enfant a-t-il eu un geste pas tout à fait correct vis-à-vis de son professeur, mais ce dernier s'est permis de renvoyer le geste et ne s'est pas senti fautif. Il s'est permis non seulement de renvoyer l'enfant du cours mais en plus de demander qu'il soit exclu. Après on parle de la violence au collège mais parfois, on peut se demander aussi d'où elle vient au départ ?

Christèle : On ne parle pas assez souvent de la violence faite aux pauvres qui est souvent la première violence.

Victor : La violence est peut-être à penser au niveau de l'institution, de la hiérarchie scolaire, des règles. L'institution ne sait pas accueillir la différence malgré la qualité énorme des enseignants qui se battent. Ceux-ci sont aussi victimes de cette violence de ce système.

#### ■ Les relations parents / école :

Isabelle : Ma grande s'est battue avec une autre et s'est fait expulser une semaine. Le proviseur lui a donné un courrier mais il ne m'a pas prévenue. C'est moi, en tant que maman, qui ai demandé une confrontation pour comprendre. Il m'a dit : « Ah ! Excusez-moi, j'ai oublié de vous prévenir. » Je trouve que c'est un manque de correction. Il aurait pu arriver n'importe quoi à ma fille, je n'aurais pas été au courant. Ça me serait retombé dessus. Une semaine de renvoi, ce n'est pas rien ! Après on dit que les parents ne viennent pas ou ne s'investissent pas assez au niveau des enfants, mais ça ne donne pas envie de s'investir.

Christèle : Si les profs disent souvent que les parents ne viennent pas, c'est que parfois les parents ont peur de cette confrontation.

Bernadette Rozet : On peut faire appel aux associations de parents d'élèves quand il y a un litige entre un professeur et un parent d'élève. Ça permet de poser les choses et de les expliquer.

Sylvie Gomas : Il ne faut pas y aller tout seul en tant que parent.

#### ■ Et le conseil de discipline ?

Victor : Le conseil de discipline est le seul tribunal

où le procureur est juge en même temps, c'est-à-dire *celui qui accuse et celui qui décide*.

Marie est professeur et a participé à des conseils de discipline, elle corrige : Le proviseur est président du conseil de discipline, mais ce n'est pas lui qui requiert, c'est le professeur qui a subi ou a été témoin de l'acte qui accuse. D'autre part, tout élève a droit à un avocat ou de prendre n'importe quelle personne comme représentant le rôle d'avocat (un camarade, un parent, un parent délégué ou toute autre personne de la société).



#### ■ Le mal-être des enfants à l'école :

G.D. : Si l'enfant se sent mal à l'école, vous croyez qu'il le dira à la maison ? Mon fils se faisait tout le temps « engueuler ». Il ne pouvait pas me parler parce que j'étais sévère. Je disais : « L'école, c'est pour apprendre. » Je donnais raison à l'école. Je donnais raison aux profs. Un jour, j'ai compris qu'ils (certains profs et des élèves) ne pouvaient pas voir mon fils.

Denise Riess, à propos de l'école de son époque : Quand j'étais absente plusieurs fois par semaine, c'est la police qui venait me chercher pour que j'aille à l'école.

... Et cela existe encore...

#### ■ Quand il y a la honte à dépasser face aux enseignants...

Sylvie : Un enfant était en enseignement technique où le matériel coûte très cher et il n'avait pas ses affaires pendant plusieurs semaines parce que ses parents ne pouvaient pas payer. Tous les jours, il se faisait gronder par son professeur. Il s'est même fait coller plusieurs fois. Il ne faut pas hésiter à rencontrer le professeur. C'est vrai que cela demande à prendre sur soi pour dépasser la honte et expliquer que vous ne pouvez pas acheter le matériel. Mais il y a des professeurs qui ne peuvent pas se l'imaginer.

#### ■ ... et face à la famille :

Marie-Ange : Quand j'étais au collège, j'étais vraiment la tête de Turc de ma prof principale. Elle me plaçait au fond, sachant que je ne voyais rien. Je n'osais rien dire à mon père. Ce sont des copains et copines de l'école qui le lui ont dit. Les autres professeurs ont donné raison à mon père. Mais il a dû prévenir l'académie pour que ça s'arrête.

#### ■ La compréhension d'une professionnelle :

Marcelle Bachevillier : À Mulhouse, le collège des Côteaux est le seul à faire la gratuité de la cantine pour certains élèves, en fonction des ressources des parents. Le père d'un jeune est tombé au chômage en cours d'année et ne pouvait plus payer. La maman avait fait les papiers, mais il lui manquait le fameux papier de l'Assedic. Le gamin a été viré de la cantine. Alors je l'ai invité à manger chez moi. Puis, j'ai vu l'assistante sociale. Elle me connaissait, elle savait que je disais la vérité. Trois jours après, le jeune avait ses tickets de cantine. Elle comprend bien parce que c'est une assistante sociale immigrée qui vient du milieu de la pauvreté. Je lui ai parlé des co-formations avec les assistantes sociales et comme elle était avec une stagiaire, elle lui a dit : « Tu écoutes bien tout ce qu'elle va te raconter, c'est important. »

#### ■ L'évolution de l'école :

Cécile : Il y a quand même des choses qui évoluent par rapport au corps enseignant, c'est quand même plus comme quand nous on était à l'école ou même comme à l'époque de mon fils.

Marcelle : On ne voyait pas les difficultés de mes

plus grands à l'école. Là, le petit est dyslexique. A son arrivée au collège, j'ai été convoquée. Ils ont vu tout de suite qu'il avait des difficultés. C'est rare parce que, d'habitude, un gamin, s'il a des difficultés et surtout s'il est un peu turbulent, on le met au fond de la classe...

#### ■ La carte scolaire :

Fatima : Elle obligeait les enfants à aller au collège de leur secteur, mais elle a été supprimée depuis un an alors que c'était bénéfique parce qu'il y avait de la mixité (sociale) dans les collèges. Maintenant les parents font des dérogations pour que leur enfant n'aille pas dans le collège de leur quartier parce qu'il est mal vu, le niveau est bas etc. C'est dommage parce les enfants les plus pauvres vont encore en payer le prix le plus élevé, malgré la bonne volonté de certains profs. On refait les ghettos de nos générations : on n'a pas de diplôme parce qu'on nous a tous mis dans le même collège avec les mêmes difficultés et le même milieu. Où est l'égalité des chances à l'école ?



Isabelle : Après, comment veut-on que nos enfants apprennent la tolérance si nous en tant que parent, on dit : « Il ne faut pas rester avec celui-là parce qu'il est comme-ci ou comme-ça. » C'est déjà à ce moment-là, qu'on en fait des mauvais adultes avec de piètres opinions.

ATD Quart Monde Alsace 3 Oberhohweg 68000 COLMAR  
tél. : 03.89.23.91.96 e-mail : [alsace@atd-quartmonde.org](mailto:alsace@atd-quartmonde.org)